



GRAND CONSEIL

Motion - 22_MOT_28 - Yannick Maury et consorts au nom des Vert-e-s - En finir avec les symboles nazis sur sol vaudois

Texte déposé :

En avril dernier, la Commission fédérale contre le racisme (CFR) publiait son rapport sur la situation 2021. Il en ressortait, entre autres, que les signalements pour discrimination ou actes à caractère raciste avaient doublé entre 2019 et 2021, notamment sous l'effet du Coronavirus.

Corollaire de cette augmentation des cas, une nouvelle catégorie de victimes a malheureusement dû être introduites par la CFR, à savoir les personnes asiatiques, alors que, dans le même temps, les cas d'antisémitisme ont plus que triplé, étant constaté qu'il a été reproché tantôt aux personnes asiatiques, tantôt aux personnes de confession juive d'être responsables de la crise ou d'en tirer parti.

Si l'on pouvait, jusqu'à il y a peu, espérer que les symboles qui relèvent du nazisme et de son idéologie mortifère étaient moins visibles pour le grand public suisse, la crise sanitaire précitée a tristement prouvé le contraire.

Lors des différentes manifestations qui ont eu lieu ces 30 derniers mois, un certain nombre de manifestantes et de manifestants ont déployé tout un panel de symboles issus de l'idéologie nazie, souvent détournés et tournés en dérision, mais aussi parfois au premier degré, ce qui est bien plus grave.

À cet égard, la Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation (CICAD) relevait dans son dernier rapport annuel la nécessité de punir l'utilisation et la diffusion publiques de symboles racistes, notamment nazis, en plus de renforcer la prévention et la sensibilisation^[1]. Il est également à souligner la posture difficilement compréhensible du Conseil Fédéral, qui a jusque-là toujours refusé d'interdire de tels symboles, allant ainsi à contre-courant des demandes de parlementaires, des associations et de la société civile. Cette réticence fédérale, qui ralentit une réforme d'envergure nationale, justifie l'action cantonale, qui a souvent servi de laboratoire pour certaines avancées sociales.

Certains États comme la France prévoient déjà de telles disposition, à l'image de l'article R645-1 de son code pénal, qui stipule qu'il est interdit « de porter ou d'exhiber en public un uniforme, un insigne ou un emblème rappelant les uniformes, les insignes ou les emblèmes qui ont été portés ou exhibés soit par les membres d'une organisation déclarée criminelle en application de l'article 9 du statut du

tribunal militaire international annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945 »[2]. La loi pénale vaudoise (LPén) pourrait, parmi d'autres et à titre d'exemple non exhaustif, servir de base pour une telle interdiction cantonale.

Tant le canton de Vaud que d'autres cantons, en tant qu'États à part entière dans notre système fédéraliste, ont démontré à maintes reprises qu'ils étaient maîtres de ce qui se passait sur leur territoire. Évoluer dans un environnement vierge de symboles relevant du nazisme et de l'idéologie qui en découle devrait être un droit. Les extrémistes qui exploitent actuellement les lacunes juridiques lors, par exemple, de manifestation font preuve d'une attitude blessante pour les minorités concernées, puisqu'il est aujourd'hui possible d'exhiber de tels emblèmes sans être inquiété.

Bien entendu, des exceptions doivent pouvoir exister, par exemple, pour des motifs historiques, pédagogiques, etc.

Aussi, au vu de ce qui précède, les signataires de la présente motion demandent au Conseil d'État d'interdire et de punir l'utilisation et l'exhibition des symboles relevant du nazisme sur le sol vaudois.

[1] http://cicad.ch/sites/default/files/basic_page/pdf/Rapport-2021_2021-FINAL.pdf

[2] https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000022375941/

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alexandre Démétriadès (SOC)
3. Alice Genoud (VER)
4. Anna Perret (VER)
5. Carine Carvalho (SOC)
6. Cédric Roten (SOC)
7. Cendrine Cachemaille (SOC)
8. Felix Stürner (VER)
9. Géraldine Dubuis (VER)
10. Hadrien Buclin (EP)
11. Isabelle Freymond (SOC)
12. Jean Tschopp (SOC)
13. Jean-Louis Radice (V'L)
14. Joëlle Minacci (EP)
15. Julien Eggenberger (SOC)

16. Kilian Duggan (VER)
17. Laurent Balsiger (SOC)
18. Martine Gerber (VER)
19. Mathilde Marendaz (EP)
20. Muriel Thalmann (SOC)
21. Nathalie Jaccard (VER)
22. Nathalie Vez (VER)
23. Patricia Spack Isenrich (SOC)
24. Pierre Wahlen (VER)
25. Rebecca Joly (VER)
26. Sabine Glauser Krug (VER)
27. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
28. Théophile Schenker (VER)
29. Valérie Induni (SOC)
30. Valérie Zonca (VER)
31. Yolanda Müller Chabloz (VER)